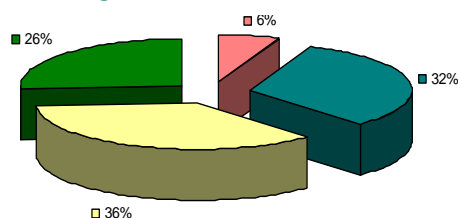


## Les prestataires de formation continue en 2008 : le secteur privé toujours dominant avec une progression sensible des formateurs individuels

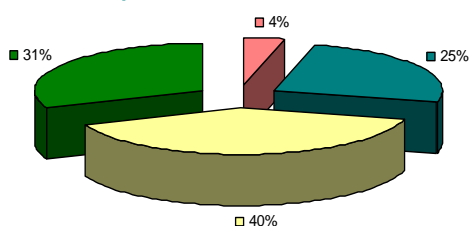
**Avec 6,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008, soit 6,2 % de plus qu'en 2007, le secteur de la formation a poursuivi sa progression mais à un rythme moins soutenu qu'en 2007**

Sur les 14 545 organismes, 94 % relèvent du secteur privé (à but lucratif, non lucratif et formateurs individuels) et réalisent à eux seuls les trois quarts du chiffre d'affaires. Sur les 11,4 millions de stagiaires, 81 % sont accueillis dans leurs centres.

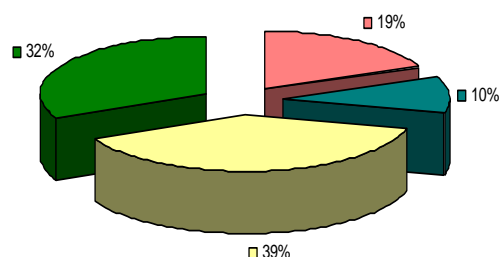
**Les organismes de formation continue**



**Répartition du chiffre d'affaires**



**Répartition des publics**



■ Organismes publics et parapublics   ■ Formateurs individuels  
■ Organismes privés à but lucratif   ■ Organismes privés à but non lucratif

	2007		2008	
	Quantité	% d'évolution de 2006 à 2007	Quantité	% d'évolution de 2007 à 2008
Chiffre d'affaires du secteur	5,8 milliards	+7,3 %	6,9 milliards	+6,2 %
Nombre d'organismes	14 167	+2,8 %	14 545	+2,6 %
Nombre de stagiaires	10,9 millions	+6,6 %	11,4 millions	+3,9 %
Nombre d'heures	751 millions	+3,8 %	755 millions	+0,5 %
Durée moyenne des formations	69 heures*		67 heures*	

\*Le temps passé est inégal selon les formations et les publics

### Quels sont les organismes concernés ?

**Les organismes publics et parapublics** : ce sont essentiellement les établissements de l'Education nationale, avec le CNAM et le réseau des GRETA, l'AFPA (encore sous tutelle Etat en 2008). Ils dispensent des formations plus longues que dans le secteur privé et forment environ 1 stagiaire sur 5, avec une moyenne de 8 euros l'heure stagiaire\*.

**Les organismes privés à but non lucratif** : ce sont les associations, les syndicats, les coopératives, les fondations...

En léger déclin depuis quelques années, ce secteur représente quand même 26% des prestataires de formation, pour une moyenne de 12 euros\* l'heure stagiaire.

**Les organismes privés à but lucratif** sont a priori plus sensibles à la concurrence. Plus enclins à baisser leurs tarifs pour accroître leur activité, leur coût moyen de l'heure stagiaire est de 10 euros\*

Quand aux **formateurs individuels**, ils connaissent en 2008 une hausse de plus de 6% de leur activité, ce qui ne représente pourtant que l'accueil d'1 stagiaire sur 10..

\*(Ces écarts peuvent aussi s'expliquer par des différences dans la nature des formations dispensées dans chacun des secteurs)

## Qui sont les principaux acheteurs de formation ?

**59 % des achats de formations sont réalisés par les employeurs privés et publics.**

Les **employeurs privés** représentent à eux seuls 52 % des achats de formation qu'ils financent eux-mêmes à 34 % ou par l'intermédiaire des Opca (17 %).

### Quels organismes choisissent-ils ?

L'employeur et l'Opca s'adressent principalement aux organismes de formation privés à but lucratif (respectivement 55 % et 45 % de leur dépense).

L'Opca a plus fréquemment recours aux organismes à but non lucratif que l'entreprise (34 % contre 27 %).

Les **administrations publiques** constituent également une source de revenu (22% du chiffre d'affaire) pour les organismes, après les entreprises, même si elles privilégient la formation en interne de leurs agents-

### Quels organismes choisissent-ils ?

Essentiellement des établissements publics pour la formation de leurs agents (62%), comme par exemple le CNFPT pour les agents territoriaux, mais aussi des organismes à but non lucratif (45 %) ou des établissements de l'Education nationale (20 %).

Plus des 2/3 des stagiaires sont des salariés qui se forment d'abord dans le secteur à but lucratif (47 %) puis dans le secteur privé à but non lucratif (24 %).

## Quels sont les choix d'orientation des stagiaires ?

Les choix d'orientation des stagiaires expliquent en partie la diminution des parcours de formation : ils s'orientent davantage vers les spécialités de services (63 % soit + 3% par rapport à 2007) au détriment des matières générales (16 % soit - 2% par rapport à 2007) dont les parcours sont plus longs.

### Les spécialités de formation en 2008

*Les dix premières spécialités de formations en 2008 sont identiques à 2007*

1. Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
2. Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (gestion, commerce, transport, finances, RH)
3. Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle
4. Transport, manutention, magasinage
5. Formations générales
6. Santé
7. Enseignement, formation
8. Commerce, vente
9. Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données
10. Développement des capacités comportementales et relationnelles

## Quels types de stagiaires sont concernés par la formation ?

Bien que—bénéficiaires de financements publics, les demandeurs d'emploi ne représentent qu'un stagiaire sur huit (- 9% en 2008).

La moitié d'entre eux se forme dans des organismes privés à but non lucratif et l'autre moitié se répartit à part égale entre le secteur privé à but lucratif et le secteur public et parapublic.

On voit apparaître une baisse du nombre de stagiaires demandeurs d'emploi ou même des particuliers au profit d'une évolution du nombre de salariés en formation (+ 9,5% entre 2007 et 2008).

## Quelle est la durée des stages ?

La durée moyenne de formation passe de 69 heures (2007) à 67 heures (2008), une diminution en partie expliquée par le découpage des formations en modules. On peut cependant noter des disparités entre les publics et les organismes de formation :

**Salariés** : 53 heures en moyenne en 2008 contre 56 en 2007 (-5,4 %) – majoritairement formés dans le secteur privé à but lucratif (durée moyenne en baisse de 1.5 %)

**Demandeurs d'emploi** : 109 heures en moyenne en 2008 contre 104 en 2007 (+4,8 %) – majoritairement formés dans le secteur privé à but non lucratif (durée moyenne en hausse de 4 %)

**Particuliers** : 172 heures en moyenne contre 176 en 2007 (soit -3,2 %) – majoritairement formés dans le secteur public et parapublic (durée moyenne en forte baisse de 10 %)

Avec environ 10% des stagiaires, les formations en Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité) arrivent en tête en 2008 et détrônent les formations générales, en tête depuis 2005 – une hausse en partie liée au code du travail qui oblige l'employeur à organiser des formations pratiques et appropriées à la sécurité pour les salariés qu'il embauche ou change de poste.

En seconde place, viennent les formations plurivalentes des échanges et de la gestion (gestion, commerce, transport, finances, RH), avec un nombre de stagiaires quasi identique à 2007. Cela concerne plus particulièrement les agents publics territoriaux.

Les formations en développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle, principalement destinées aux demandeurs d'emploi, prennent la troisième place avec 7% des stagiaires.